

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

ARRÊTÉ DU MAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

DÉLÉGATION DE SIGNATURE À MADAME ANNE EBERHARDT Finances

5.5 Délégation de signature

Le Maire de GRAVELINES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article **L2122-19** par lequel le Maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au Directeur Général des Services et au Directeur Général Adjoint des services de mairie, au Directeur Général et au Directeur des Services Techniques, aux responsables de services communaux,

Vu les arrêtés de délégation de signature n°s **AG-2021-30 du 5 octobre 2021** et **AG-2022-17 du 2 mai 2022**,

Considérant la prise de fonction de Directrice des Ressources Humaines de Madame Anne EBERHARDT, fonctionnaire titulaire, à compter du 10 août 2022,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La **délégation de signature de Monsieur Ludovic RODRIGUEZ est abrogée** et une **délégation de signature est donnée à Madame Anne EBERHARDT, à compter du 10 août 2022**, pour :

Les actes relatifs à la suspension des délais de paiement notifiés aux créanciers conformément aux dispositions de **l'article 4 du décret n°2013-269 du 29 mars 2013** et pour les engagements dits de comptabilité administrative de dépenses et recettes non rattachés à un bon de commande, dans la limite de l'autorisation budgétaire votée par l'assemblée délibérante, dans le cadre du budget principal, dans la limite des budgets relevant de la Direction des Ressources Humaines.

Article 2 : Le présent arrêté sera :

- Inscrit au registre des arrêtés de la commune ;
- Notifié aux intéressés ;
- Transmis au Sous-Préfet de Dunkerque ;
- Transmis au Service de Gestion Comptable de Dunkerque ;
- Mis en ligne sur le site internet de la Ville.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à GRAVELINES, Le **27 JUIL. 2022**
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Reçu en Sous-Préfecture le **27 JUIL. 2022**

Mis en ligne sur le site de la Ville le

28 JUIL. 2022



Bertrand RINGOT